



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070252

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 21/07/2025 21H54 C:003653 I:08727

V/Appel du Lundi 21/07/2025 a 21H54

SDC 'Chantebrise'
C/O LOTIER-IMMOBILIER
1 AVENUE PRESIDENT WILSON
34500 BEZIERS

IMMEUBLE : CHANTEBRISE
135 AVENUE LODEVE
34080 MONTPELLIER

Montpellier, le 23 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 135 LODEVE - BAT A - LOGEMENT DE MME BESBES AU 4EME ETAGE -

MOTIF : REFOULEMENT TOILETTE
Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage électromécanique avec matériel type K 50.

LE 21/07/2025 A 22H45
A PARTIR DU LOGEMENT DE MME BESBES

REPÉRAGE ET MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
DÉBOUCHAGE HYDRAULIQUE HAUTE PRESSION DE LA COLONNE VERTICALE
CONTRÔLE DU BON ÉCOULEMENT
NETTOYAGE ET REPLI

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 22/07/25 a 14H05 M. TRISTAN

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Installation et mise en place du matériel. Localisation de l'obstruction et recherche du sens d'écoulement du réseau.
Ouverture des tabourets et trappes de visite permettant l'accès au réseau.
Débouchage par procédé mécanique ou électromécanique.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5070252

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Forfait Débouchage <=30mn s/place	1	180,00	180,00
1,00	Majoration 100% Lu-Ve 20h-8h30/SDJF	1	100,00%	180,00
TOTAL H.T.				360,00
T.V.A. a 10,00%				36,00
TOTAL T.T.C.En EURO				396,00

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN